

SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL

La commune de Saint Martin d'Auxigny est à la recherche de bénévoles pour garantir la continuité du service en cas de grève des enseignants en assurant une surveillance des élèves dans le cadre du Service Minimum d'Accueil aux écoles.

Il s'agit, en cas de grève, d'assurer un éventuel accueil d'urgence des élèves sur le temps scolaire dans les écoles. Si cette mission vous intéresse, merci de vous faire connaître en vous inscrivant via le formulaire ci-dessous :

Je me porte volontaire pour assurer un service minimum d'accueil :

NOM Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Bulletin à retourner par courrier ou par mail :

M. le Maire de Saint Martin d'Auxigny

1 place de la mairie

18110 Saint Martin d'Auxigny

contact@stmartin-auxigny.fr